

L'organisation dans les écoles publiques

La rentrée s'effectuera lundi 2 novembre dans les écoles. La Ville de Saint-Lô a préparé cette reprise pas comme les autres.

Alors qu'en mars les écoles avaient été fermées, le reconfinement s'accompagne d'un retour des élèves dans leurs établissements, ce lundi 2 novembre, aux heures habituelles (et non à 10 h comme initialement annoncé). Comment cette reprise va-t-elle s'effectuer à Saint-Lô ?

Pour la restauration du midi, « **nous avons fait le choix, dès la rentrée de septembre, de faire plusieurs services. On maintient cette organisation** », indique Virginie Métral, adjointe à la maire, chargée du parcours éducatif et de l'égalité des chances.

Quant à la mise en œuvre du nouveau protocole sanitaire, « **nous ferons en sorte d'être opérationnels le plus rapidement possible** », assure l'élue saint-loise. La circulaire de l'Éducation nationale est arrivée tard dans la soirée de jeudi. La municipalité, le service éducation et les directeurs des écoles publiques ont prévu de se concerter afin de l'appliquer au plus vite.

Et dans les collèges et lycées ?

« **Nous n'avons pas encore d'éléments précis** », indique Bruno Leproust, principal de collège Louis-Pasteur de Saint-Lô. Entre l'hommage à Samuel Patty et le nouveau protocole sanitaire qui entre en vigueur lundi, les établissements scolaires attendent encore les directives du ministère de l'Éducation nationale et du rectorat. Bruno Leproust explique : « **Nous allons communiquer aux familles dès qu'on en sait plus.** » De même pour le lycée Le-Verrier, le proviseur Alain Cognet indique « **ne pas avoir les informations suffisantes pour le moment. Les élèves et leurs parents auront des réponses dimanche en fin d'après-midi** ».



Les élèves seront accueillis lundi 2 novembre dans les écoles publiques de Saint-Lô. Archives Ouest-France